

raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6 Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

CAP METROPOLE

Société Publique Locale à Conseil d'Administration
au capital de 716.000€

Siège social : 21 rue Pierre et Dominique Ponchardier
42 015 SAINT-ETIENNE

R.C.S : SAINT ETIENNE 751 024 597

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

capmétropole
Construction + Aménagement + Patrimoine



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société CAP METROPOLE,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAP METROPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.





III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Le respect des principes et méthodes comptables applicables aux Concessions d'aménagement présentés dans la note « Règles et méthodes comptables » dans le paragraphe 3.3 « Valeurs d'exploitation » qui expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement comptable appliqué à la concession d'aménagement. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous nous sommes également assurés de l'approbation des comptes rendus annuels d'activités (CRAC) par les collectivités concédantes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CAP METROPOLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

h



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 31 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI


LAURENCE RABOISSON CROPPI

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	35 450	35 450		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 967	8 945	1 022	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	168 577		168 577	168 577
Constructions	3 740 415	268 720	3 471 695	3 630 431
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 199	36	4 162	
Autres immobilisations corporelles	185 871	67 903	117 968	133 708
Immobilisations corporelles en cours	35 331		35 331	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	344		344	344
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 180 154	381 055	3 799 100	3 933 061
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	31 499 865		31 499 865	18 742 335
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	507 213		507 213	434 543
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	476 651		476 651	2 572 731
Autres créances	5 083 565		5 083 565	2 711 310
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 211 978		25 211 978	26 847 803
Charges constatées d'avance (3)	2 826 627		2 826 627	3 975 841
TOTAL ACTIF CIRCULANT	65 605 898		65 605 898	55 284 564
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	69 786 052	381 055	69 404 998	59 217 625
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	716 000	716 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 860	12 860
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	188 169	199 957
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	69 974	-11 788
Subventions d'investissement	1 056 062	835 391
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 043 065	1 752 420
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	17 128	
Provisions pour charges	843 147	937 661
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	860 275	937 661
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 020 995	12 024 926
Emprunts et dettes financières diverses (3)	34 149 085	32 310 387
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 219 630	978 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 836 360	779 159
Dettes fiscales et sociales	612 161	396 948
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 690	26 804
Autres dettes	1 883 208	1 928 341
Produits constatés d'avance	11 772 528	8 082 769
TOTAL DETTES	66 501 657	56 527 544
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	69 404 998	59 217 625
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 170 858	10 256 747
(1) Dont à moins d'un an (a)	54 111 169	45 292 587
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan par activités - 2023

ACTIF	Exercice 2023 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits assimilés	1 022				1 022
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Av. & acomptes s/immob. incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	104 468		64 109		168 577
Constructions	1 134 852		2 336 842		3 471 695
Inst. techniq, matériel & outillage industriels	4 162				4 162
Autres immobilisations corporelles	117 968				117 968
Immobilisations corporelles en cours				35 331	35 331
Av. & acomptes s/immob. corporelles					
Immobilisations financières					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	344				344
TOTAL II	1 362 817	0	2 400 952	35 331	3 799 100
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en cours					
Mat. premières et autres approvisionnement				31 499 865	31 499 865
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Av. & acomptes versés s/commande		75 898		431 315	507 213
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	275 524			201 127	476 651
Mandants					
Autres créances	264 947	1 041 939	13 577	3 763 101	5 083 565
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	25 211 978				25 211 978
Charges constatées d'avance	12 611		2 124	2 811 892	2 826 627
TOTAL III	25 765 060	1 117 837	15 701	38 707 300	65 605 898
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL VII (I+II+III+IV+V+VI)	27 127 878	1 117 837	2 416 653	38 742 631	69 404 998
Comptes de liaison (VIII)	591 654	953 321	55 214	25 225 529	26 825 718
TOTAL GENERAL	27 719 532	2 071 158	2 471 866	63 968 160	96 230 716

Bilan par activités - 2023

PASSIF	Exercice 2023 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
CAPITAUX PROPRES					
Capital	716 000				716 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Réserves					
Réserve légale	12 860				12 860
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	188 169				188 169
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	69 974				69 974
Subventions d'investissement			816 062	240 000	1 056 062
Provisions réglementées					
TOTAL I	987 003	0	816 062	240 000	2 043 065
AUTRES FONDS PROPRES					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Droit du concédant					
TOTAL I BIS	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	17 128				17 128
Provisions pour charges				843 147	843 147
TOTAL II	17 128	0	0	843 147	860 275
DETTES (4)					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 122 277		1 563 439	10 335 278	13 020 995
Emprunts et dettes financières divers	1 104		3 643	34 144 338	34 149 085
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				1 219 630	1 219 630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 530	188 948	57 193	3 495 690	3 836 360
Dettes fiscales et sociales	554 739		921	56 501	612 161
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 690				7 690
Mandants					
Autres dettes	997	1 882 211			1 883 208
Produits constatés d'avance				11 772 528	11 772 528
TOTAL III	1 781 337	2 071 158	1 625 196	61 023 966	66 501 657
Ecarts de conversion passif (IV)					0
TOTAL V (I+I bis+II+III+IV)	2 785 468	2 071 158	2 441 258	62 107 114	69 404 998
Comptes de liaison (VI)	24 934 064		30 608	1 861 046	26 825 718
TOTAL GENERAL	27 719 532	2 071 158	2 471 866	63 968 160	96 230 716

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	6 490 088		6 490 088	4 806 905
Production vendue (services)	814 148		814 148	788 643
Chiffre d'affaires net	7 304 235		7 304 235	5 595 548
Production stockée			12 757 530	2 836 271
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				33 427
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 682 912	3 322 671
Autres produits			3	3
Total produits d'exploitation (I)			23 744 680	11 787 921
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			19 614 061	8 027 834
Impôts, taxes et versements assimilés			46 091	55 112
Salaires et traitements			1 283 823	1 092 212
Charges sociales			540 063	452 560
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			180 775	129 520
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			860 275	937 661
Autres charges			1 063 392	943 423
Total charges d'exploitation (II)			23 588 481	11 638 323
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			156 199	149 597
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			50	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			50	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			91 711	151 668
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			91 711	151 668
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-91 662	-151 668
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			64 538	-2 070

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	29 767	29 827
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	29 767	29 827
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		36 720
Sur opérations en capital	5 000	2 543
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 355
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 000	43 617
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	24 767	-13 790
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	19 331	-4 072
Total des produits (I+III+V+VII)	23 774 497	11 817 748
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 704 523	11 829 536
BENEFICE OU PERTE	69 974	-11 788
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de Résultat par activités - 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
Produits d'exploitation					
Vente de marchandises					
Production vendue biens et produits			-21 910	6 511 998	6 490 088
Production vendue services	643 362		170 785		814 147
Montant net du chiffre d'affaires	643 362	0	148 875	6 511 998	7 304 235
Production stockée				12 757 530	12 757 530
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprise s/prov. & amort. - transf. de charges	1 794 502			1 888 410	3 682 912
Autres produits	2		1		3
TOTAL I Produits d'exploitation	2 437 866	0	148 876	21 157 938	23 744 680
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks de marchandises					
Achats de mat. Prem. et autres approv.					
Variat. de stocks mat. prem. & autres approv.					
Autres achats et charges externes	339 611		17 028	19 257 423	19 614 061
Impôts, taxes et versements assimilés	45 770		321		46 091
Salaires et traitements	1 283 823				1 283 823
Charges sociales	540 063				540 063
<i>Dotations aux amortissements & provisions</i>					
Dot. aux amort. sur immobilisations	94 432		86 343		180 775
Dot. aux provisions sur immobilisations					
Dot. aux provisions sur actif circulant					
Dot. aux provisions pour risques et charges	17 128			843 147	860 275
Autres charges	2		6 022	1 057 368	1 063 392
TOTAL II Charges d'exploitation	2 320 829	0	103 714	21 157 938	23 583 481
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	117 037	0	39 162	0	156 199
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transférée (IV)					
Produits financiers					
Pdts fin. de participations					
Pdts fin. autres val.mob et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges	50				50
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement					
TOTAL V Produits financiers	50	0	0	0	50
Charges financières					
Dot. financières amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées	22 782		68 930		91 711
Différences négatives de change					
Ch. nettes s/ces. de val. Mobilières placement					
TOTAL VI Charges financières	22 782	0	68 930	0	91 711
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-22 732	0	-68 930	0	-91 662
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	94 305	0	-29 767	0	64 538

Compte de Résultat par activités - 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
Produits exceptionnels					
Pdts except. sur opérations de gestion					
Pdts except. sur opérations en capital			29 767		29 767
Reprises sur prov. & transferts de charges					
TOTAL VII Produits exceptionnels	0	0	29 767	0	29 767
Charges exceptionnelles					
Ch. except. sur opérations de gestion					0
Ch. except. sur opérations en capital	5 000				5 000
Dot. except. amortissements et provisions					0
TOTAL VIII Charges exceptionnelles	5 000	0	0	0	5 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-5 000	0	29 767	0	24 767
Participation salariés aux résultats (IX)					0
Impôts sur les bénéfices (X)	19 331				19 331
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	2 437 916	0	178 644	21 157 938	23 774 497
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 367 942	0	178 644	21 157 938	23 704 523
BENEFICE OU PERTE	69 974	0	0	0	69 974

Annexe

Désignation de la société : SA SPL CAP METROPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 69 404 998 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 974 euros après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe

Règles et méthodes comptables

1. PRÉSENTATION DE LA SPL CAP METROPOLE ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La SPL CAP METROPOLE a été créée le 27 février 2012.

Le capital social est de 716 000 €.

Les actionnaires au 31/12/2023 sont :

- Métropole de Saint-Etienne
- Commune de Saint-Etienne
- Commune de Saint-Chamond
- Commune de Firminy
- Commune de Rive-de-Gier
- Commune du Chambon-Feugerolles
- Commune d'Andrézieux-Bouthéon
- Commune de Villars
- Commune de La Ricamarie
- Commune de Saint-Jean-Bonnefonds
- Commune de La Talaudière
- Commune de L'Horre
- Commune de Genilac
- Commune de Saint-Martin-la-Plaine
- Commune de Chateauneuf
- Commune de Roche-la-Molière
- Commune de Sorbiers

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les états financiers, ci-joint, sont établis conformément à l'avis CNC 99-05 concernant les opérations de concession d'aménagement. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guides comptables professionnels des EPL « activités immobilières » et « actions et opérations d'aménagement ») a également été respecté.

Règles et méthodes comptables

3. LES PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES SONT LES SUIVANTES :

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L = linéaire D = dégressif

Immobilisations	Amortis. pour dépréciation	Amortis. fiscal pratiqués
Frais d'établissement	20 % L	idem
Logiciels	33,33 % L - 100 % L	idem
Locaux	5 % L	idem
Aménagements et agencements Locaux	6,67 % L	idem
Installations générales agencements	10 % L	idem
Matériel de bureau et informatique	41,67 % D - 20 % L	idem
Mobilier de bureau	10 % L	idem

3.2 Cas particuliers : Bâtiment I.M.E. au Chambon Feugerolles

Le Bâtiment de l'I.M.E. achevé en 01/2022 et exploité dans le cadre d'une concession figure en immobilisations à fin 2022 pour un montant brut d'investissement de 2 568 k€ dont 64 k€ de foncier.

En cohérence avec la fin de la convention de travaux, la durée d'amortissement est de 29 ans en linéaire à compter du 24/01/2022.

S'agissant d'un bâtiment exploité dans le cadre d'une concession, l'approche par les composants ne s'applique pas (l'avis 2004-06 l'exclut de son périmètre d'application).

3.3 Valeurs d'exploitation :

Concession d'aménagement

a) Principes appliqués :

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général. Il existe une exception à ce principe général sur les encours de concessions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice, de manière globale, par application au coût de revient prévisionnel HT figurant dans le compte rendu financier à la Collectivité, de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération, hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,

Règles et méthodes comptables

Au dénominateur : le montant cumulé HT des produits prévisionnels tels que prévus par le compte rendu financier, hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

Dans le cas où le compte rendu financier est établi TTC, les charges et les produits prévisionnels sont ramenés en HT en fonction du rapport « charges (ou produits) HT réalisées » sur « charges (ou produits) TTC réalisées ».

La comptabilité traduit les conventions de concession d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.
- comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
- compte de provisions risques et charges :
 - pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice.
 - pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée, inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Le tableau, page 20, reprend l'ensemble des informations relatives aux encours des concessions d'aménagement.

Il est précisé que les comptes-rendus annuels d'activités au concédant (CRAC) ont été établis à partir d'hypothèses et d'estimations de nature technique et financière et d'hypothèses reflétant la situation future que les dirigeants ont estimée la plus probable à la date d'établissement des comptes annuels et dont certaines dépendent directement de décisions ultérieures des collectivités concédantes.

D'autre part, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les excédents finaux pourront différer, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Le retraitement des opérations d'aménagement est effectué à partir du dernier CRAC transmis ou à partir des éléments enregistrés en comptabilité, le cas échéant.

b) Transfert de charges vers les opérations :

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités définies par les conventions de concession (rémunération forfaitaire, proportionnelle...). Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2023 la somme de 1 790 014 Euros.

c) Principes appliqués pour les immeubles exploités durablement :

Concession de travaux

Cas particuliers :

Le Bâtiments I.M.E. au Chambon Feugerolles est exploité dans le cadre d'une convention de concession de travaux.

Il n'existe pas d'avis ou règlement comptable portant spécifiquement sur les concessions de travaux, aussi par analogie à ce qui se pratique sur les concessions d'aménagement et compte tenu de la prise en charge conventionnelle du résultat à terminaison par la collectivité, le résultat annuel a été neutralisé.

Règles et méthodes comptables

3.4 Subventions d'équipement

Ce poste recouvre uniquement les subventions perçues sur le financement du Bâtiment I.M.E.

Elles sont rapportées dans les produits au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations financées par subventions de manière linéaire sur 29 ans.

Au 31/12/2023, la situation est la suivante :

▪ Subventions brutes reçues	1.113 k€
▪ Quote-part des subventions rapportées au compte de résultat 2023 (Cumul au 31/12/2023 = 58 k€)	30 k€

3.5 Emprunts

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la SPL et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la SPL (voir tableau page 21).

3.6 Indemnités de départ à la retraite

Le décret 83.1020 du 29.11.1983 (art.24) fait obligation de calculer le montant des engagements sociaux qu'une entreprise peut avoir contracté auprès de ses salariés. Cet engagement peut être soit provisionné, soit mentionné en « engagement hors bilan ».

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite ne donnent pas lieu à comptabilisation.

A fin 2023, le passif social latent, représenté par les droits probabilisés et actualisés des IDR, est estimé à 50 732€.

Les engagements concernant les indemnités de fin de carrière sont évalués selon la méthode actuarielle prospective sur la base des hypothèses suivantes :

Effectif pris en compte : tous les salariés présents au 31/12/2023

Départ volontaire à un âge moyen de 64 ans

Taux de charges patronales retenu : 50% pour les cadres et 50% pour les Etam

Revalorisation des salaires : 1.00% par an

Probabilité de turn-over annuel : 1,00%

Taux d'actualisation : 3.17% (Iboxx Corp AA10+)

Probabilité de survie jusqu'à l'âge de départ en retraite : issue de la table réglementaire TH/TF 00- 02

3.7 Mandats

Le solde des opérations de mandats est porté à l'actif en « Autres créances » et au passif en « Autres dettes ».

Les créances et les dettes sur opérations de mandat apparaissent à l'actif et au passif du bilan de la SPL.

Le montant des mandats débiteurs au 31/12/2023 figurant à l'actif est de : 257 €

Règles et méthodes comptables

Le montant des mandats créditeurs au 31/12/2023 figurant au passif est de : 1 841 227 €

3.8 Informations

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 9 990 € au titre du contrôle légal des comptes.

Règles et méthodes comptables

3.9 *Autres Informations*

■ Conséquences contexte géopolitique et économique

Les contextes géopolitique et économique sont susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Méthodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Effets ponctuels de l'évènement sur l'exercice :

Le contexte inflationniste généralisé a eu un impact sur l'ensemble des dépenses de l'exercice, sans que cet impact soit pleinement mesurable.

Dans l'actualisation des prévisions des bilans d'opération la SPL a tenu compte le cas échéant de la hausse des taux d'intérêts.

Par ailleurs, la SPL CAP METROPOLE n'est pas en mesure d'évaluer les conséquences à moyen et long terme de cet évènement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Informations Concessions d' Aménagement

n°	Nom de l'opération	Concedant	Date de signature convention	Date expiration convention	Prise en charge résultat	Résultat provisionnel du concessionnaire	Participation du concessionnaire prévue	Cumul dépenses du concessionnaire	Cumul recettes hors du concessionnaire	Participation du concessionnaire	Stocks au 31/12/2023	Provisions pour charges	Neutralisation résultat	Participation à l'exercice
0109	ZAC NOUVEAUBERGES	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 19/06/2017	19/10/2027	concessionnaire	-247 565,54	247 565,54	30 243,37	30 243,37	11 175,492	0	0	2 374,30	13 595,34
0109	ZAC LA SALVAIGRE	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 19/06/2017	19/10/2027	concessionnaire	107 000	-107 000	3 366,42	3 366,42	0	0	14 096	-107 000	-107 000
0111	ZAC PASTEUR	Ville de L'Annonay	Concession d'aménagement du 14/02/2011	18/04/2024	concessionnaire	-457 781	457 781	8 180,50	8 180,50	1 330 781	4 124 405	0	-672 308	-475 080
0119	ZAC GRANDE DURLAT	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 14/02/2019	15/10/2024	concessionnaire	-225 102	225 102	1 722,34	1 722,34	0	1 722,743	0	102	225 102
0122	ZAC PIERRE LOTI	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 13/11/2011	13/11/2025	concessionnaire	-234 104	234 104	5 168 427	5 168 427	2 500 060	0	0	304 102	234 104
0129	ZAC LES ROCHES	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 11/04/2019	11/04/2024	concessionnaire	0	0	2 363 948	2 363 948	0	2 353 944	0	0	0
0139	OPERATION RU ANNEEZE BEAUBRUN COURTOIS	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 20/02/2019	05/07/2029	concessionnaire	-4 917 375	4 917 375	1 112 216	1 112 216	4 133 375	5 200 822	0	-3 388 720	1 495 103
0142	AMENAGEMENT LOT BEAUNIER	Ville de Saint-Etienne	Concession d'aménagement du 10/07/2017	01/07/2025	concessionnaire	-460 742	460 742	4 094 538	4 094 538	303 023	0	402 002	46 437	757 279
0144	ZAC DE LA TRANSLIERE	Ville de Saint-Martin-d'Heuille	Concession d'aménagement du 13/11/2011	13/11/2027	concessionnaire	-250 229	250 229	108 300	108 300	1 779 108	2 046 500	0	-159 804	52 229
0144	RU ST GEMOND	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 05/02/2019	05/02/2029	concessionnaire	-4 350 807	4 350 807	3 124 225	3 124 225	201 425	1 779 108	0	11 022 100	273 100
0147	RU LA ROCHEMARIE	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 10/04/2019	10/04/2029	concessionnaire	-1 600 889	1 600 889	1 034 122	1 034 122	7 614	1 400 883	3 957 100	-1 444 312	415 418
0148	RU RUE DE DIER	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 12/05/2020	12/05/2030	concessionnaire	-4 180 520	4 180 520	6 054 206	6 054 206	4 862 725	3 443 231	151 296	-2 200 206	700 019
0149	ZAC LA GRANGE	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 12/07/2011	12/07/2027	concessionnaire	1 747 078	-1 747 078	1 943 323	1 943 323	75 441	0	1 029 088	0	-12 105
0149	RU FRIMY	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 20/11/2021	23/11/2021	concessionnaire	-3 260 084	3 260 084	2 314 403	2 314 403	159 018	1 294 023	2 044 487	-1 899 366	1 311 026
0149	ZAC LAFINA	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 31/12/2021	31/12/2028	concessionnaire	0	0	306 779	306 779	0	0	306 779	0	0
0152	LES MUIERES	Ville de Chémignat-Feytaud	Concession d'aménagement du 07/06/2021	17/06/2030	concessionnaire	0	0	164 025	164 025	0	0	164 025	0	0
0158	PARC DES FORGES-ANDREUZZA	Commune d'Annonay-Beaune	Concession d'aménagement du 20/11/2023	23/11/2023	concessionnaire	-3 241 027	3 241 027	6 662	6 662	0	0	6 662	0	3 241 027
						-48 347 825	48 347 825	152 148 012	152 148 012	3 146 025	29 275 425	31 439 845	643 147	21 821 219

- (1) Mont de la collectivité concédant
- (2) Date maximum de la convention par la SPL et le concessionnaire
- (3) Date d'expiration de la convention
- (4) Répartition contributionnelle de résultat de l'opération (concessionnaire, concessionnaire, nuage partagé)
- (5) Résultat de l'opération hors participation du concessionnaire dans le CRACL, servant de base à l'affectation des comptes annuels
- (6) Participation du concessionnaire dans le CRACL, servant de base à l'affectation des comptes annuels
- (7) Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12
- (8) Montant des participations du concessionnaire comptabilisées au 31/12
- (9) Montant de la provision pour charges comptabilisées au 31/12
- (10) Montant de la provision pour charges comptabilisées dans le cas où les charges sont inférieures au coût de revient des lots vendus
- (11) Montant de la provision pour charges comptabilisées dans le cas où les charges sont inférieures au coût de revient des lots vendus
- (12) Montant du cumul des participations comptabilisées
- (13) Participation du concessionnaire dans le CRACL, déduisant des participations comptabilisées

Garanties données par collectivités sur emprunts

Garanties données par les collectivités sur emprunts souscrits par la société

N° OP	LIBELLES	EMPRUNT	DATE	DATE VEN AMORT.	DUREE (MO)	MONTANT INITIAL	DATE D'EGALENCE	COLLECTIVITE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2023	TAUX DE GARANTIE	MONTANT GARANTIS S/CID	MONTANT GARANTIS (S/CID)
	Fondement											
00001	SOCIETE	CREDIT AGRICOLE REF. 00002901851	10/11/2022	15/02/2023	12	400000	15/11/2034	GARANTIE HYPOTHECAIRE SOCIETE	370405	0%	0	370405
00001	SOCIETE	CREDIT AGRICOLE REF. 00002901857	10/11/2022	15/02/2023	10	300000	15/11/2032	GARANTIE HYPOTHECAIRE SOCIETE	272595	0%	0	272595
00001	SOCIETE	CREDIT AGRICOLE REF. 00003044644	21/06/2023	30/09/2023	10	500000	30/06/2033	GARANTIE HYPOTHECAIRE SOCIETE	479276	0%	0	479276
	Operations de Concessions											
01111	ZAC PASTEUR	CREDIT AGRICOLE REF. 00000959419	27/10/2014	05/08/2015	9.5	2300000	05/11/2024	COMMUNE DE L'HORME	278949	80%	223959	55190
01200	ZA GRANGE BURLAT	BANQUE DES TERRITOIRES	15/11/2023	01/07/2026	3.5	600000	01/07/2026	SAINT-ETIENNE METROPOLE	600000	80%	480000	120000
01222	ZA PIERE LOTI	ARKEA REF. DD15163385	13/11/2019	30/10/2020	6	1200000	30/04/2026	SAINT-ETIENNE METROPOLE	500000	80%	400000	100000
		CREDIT AGRICOLE REF. 00002116393	20/10/2020	20/04/2021	6	1200000	20/10/2026	SAINT-ETIENNE METROPOLE	660723	80%	524839	131225
01355	IME TRANSVERSE	CREDIT AGRICOLE REF. 00002114972	17/11/2020	05/02/2021	30	1616181	05/11/2050	COMMUNE DU CHAMBRON FEUGEROLLES	1516239	50%	757619	757619
		CREDIT AGRICOLE REF. 00002904419	05/08/2022	15/11/2023	3	55000	15/08/2025	SANS GARANTIE	48200	0%	0	48200
01338	OPERATION RU TIC	CREDIT COOPERATIF REF. A921007V	10/09/2019	20/04/2020	10	1600000	20/04/2029	SAINT-ETIENNE METROPOLE	97749	80%	78179	195430
0146	RU SAINT CHAMOND	CREDIT COOPERATIF REF. A9221013	23/03/2021	05/08/2021	9	1500000	05/12/2029	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1075437	80%	860350	215087
0147	RU LA RICAMARIE	LA BANQUE POSTALE REF. 000009326	28/10/2022	15/03/2023	7.5	1170000	15/06/2030	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1022515	80%	818012	204503
0148	RU RIVE DE CIER	LA BANQUE POSTALE REF. 000000001	17/09/2020	15/03/2021	9	3000000	15/02/2029	SAINT-ETIENNE METROPOLE	2000000	80%	1600000	400000
0161	ZA LA GRANGE	BANQUE DES TERRITOIRES	15/11/2023	01/01/2026	2	750000	01/01/2026	SAINT-ETIENNE METROPOLE	750000	80%	600000	150000
0165	RU FIRMINY	LA BANQUE POSTALE REF. 000016333	28/10/2022	15/03/2023	9	1700000	15/12/2031	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1524105	80%	1219284	304871
0167	ZA LAPRA	BANQUE DES TERRITOIRES	19/12/2023	01/01/2027	3	1100000	01/01/2027	SAINT-ETIENNE METROPOLE	200000	80%	160000	40000
0172	LES MOLIERES	BANQUE DES TERRITOIRES	01/09/2020	01/10/2030	7	2000000	01/10/2030	COMMUNE DU CHAMBRON FEUGEROLLE	750000	80%	600000	150000
						20 931 151			13 020 985		9 025 842	3 995 152

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	35 450			35 450
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 584	1 383		9 967
Immobilisations incorporelles	44 034	1 383		45 417
- Terrains	168 577			168 577
- Constructions sur sol propre	3 095 999			3 095 999
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	644 415			644 415
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 199		4 199
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 970	5 901		185 871
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		35 331		35 331
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 088 962	45 431		4 134 393
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	344			344
Immobilisations financières	344			344
ACTIF IMMOBILISE	4 133 341	46 814		4 180 154

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	35 450			35 450
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 584	361		8 945
Immobilisations incorporelles	44 034	361		44 395
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	85 020	115 943		200 963
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 963	42 794		67 757
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		36		36
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 262	21 642		67 903
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	156 245	180 414		336 659
ACTIF IMMOBILISE	200 279	180 775		381 055

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 387 187 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	344		344
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	476 651	476 651	
Autres	5 083 565	5 083 565	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 826 627	2 826 627	
Total	8 387 187	8 386 843	344
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Organismes - Produits à recevoir	4 296
Etat - Produits à recevoir	1 618
Total	5 914

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 716 000,00 euros décomposé en 716 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	937 661	860 275	937 661		860 275
Total	937 661	860 275	937 661		860 275
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		860 275	937 661		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 65 282 027 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	13 020 995	1 863 265	6 978 684	4 179 045
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34 149 085	34 135 957		13 128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 836 360	3 836 360		
Dettes fiscales et sociales	612 161	612 161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 690	7 690		
Autres dettes (**)	1 883 208	1 883 208		
Produits constatés d'avance	11 772 528	11 772 528		
Total	65 282 027	54 111 169	6 978 684	4 192 174
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 800 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 803 931			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	95 507
Intérêts courus sur emprunts	4 747
Dettes provisionnées pour congés payés	124 024
Monetisation des RTT	24 123
Charges sociales sur provision pour congés payés	52 515
Autres charges à payer	9 082
Formation continue à payer	64
Taxe d'apprentissage à payer	230
TVS à payer	20
Rémunération à payer	40 984
Total	351 298

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Neutralisation des résultats provisoires de concessions	2 814 016		
Charges constatées d'avance	12 611		
Total	2 826 627		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
NEUTRALISATION BONI PROVISoire CONC	11 772 528		
Total	11 772 528		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Prestations de services	449 081
Rémunérations sur OP Mandats	194 281
CA des concessions	6 482 230
CA concession de travaux - IME	178 644
TOTAL	7 304 235